Avis de Bio Partner

**Date: le 3.11.2022**

Gondino ne figure plus dans la gamme de produits

La marque Gondino figure depuis le mois d’août dans notre gamme de produits avec un petit assortiment d’alternatives végétaliennes au fromage à pâte dure. Nous regrettons de vous informer que nous devons retirer complètement la marque de notre gamme de produits.

C’est dû à un changement, entré en vigueur en 2022, du nouveau règlement bio européen 2018/848. Selon le règlement, les arômes naturels imitant le fromage peuvent encore être utilisés uniquement s’ils sont issus au moins à 95% du produit dont ils ont le goût ou qui leur a donné leur nom. L’arôme de fromage qui doit être utilisé dans les aliments bio doit donc aussi être issu du fromage, ce qui signifie que Gondino ne peut plus utiliser les anciens arômes. Modifier la recette en utilisant des arômes végétaliens et certifiés bio a pour résultat un goût très différent qui ne correspond plus aux exigences gustatives. Si on utilise en revanche des arômes issus de fromage d’origine animale, le produit n’est plus végétalien.

Aucune de ces options n’est malheureusement envisageable pour nous. Le fabricant de Gondino explore actuellement des modifications adéquates de la recette susceptibles de permettre une future certification bio-végétalienne. Nous sommes nous aussi à la recherche d’un remplacement susceptible de combler la lacune laissée dans la gamme d’alternatives végétaliennes au fromage à pâte dure et espérons le trouver bientôt.